



Prix de l'environnement

DEFINITION

Ce prix récompense une collectivité qui, dans une démarche innovante et ludique, motive et éduque activement les jeunes générations à l'importance du recyclage et de la durabilité.

CRITERES POUR L'ATTRIBUTION DE CE PRIX

- Présentation de la politique éducative menée dans les choix d'infrastructures à forte valeur ajoutée environnementale dédiées à l'apprentissage (crèches, écoles, centres de loisirs, centres sportifs)
- Illustrations d'initiatives municipales pour encourager enfants comme adultes à adopter une hygiène de vie intégrant l'environnement de proximité, et visant à garantir la santé et la forme
- Démonstrations de projets visant à faire participer la jeune génération activement à la résolution de problématiques environnementales locales.

DOTATION

La municipalité sélectionnée recevra un animal 3D Programm d'une valeur de 4000€, destiné à être installé dans une structure d'accueil enfance et petite enfance (crèches, halte-garderie, relais d'assistantes maternelles, centres de loisirs,...).

REMISE DU PRIX

La remise officielle du prix sera faite au Salon des Maires et des Collectivités Locales qui se tient à Paris du 25 au 27 Novembre 2014

JURY COMPOSÉ D'EXPERTS DE LA THÉMATIQUE

Sponsorisé par :

